

Terms & conditions de participation au concours d'idées 2025

Conditions de soumission

- Les idées doivent être soumises via le questionnaire accessible par le lien suivant : https://forms.gle/UvBnWqLkhwJpqqkr5.
- La soumission peut être rédigée en allemand, français, italien ou anglais.
- La participation est ouverte aux individus ainsi qu'aux équipes composées de maximum 5 personnes.
- Date limite de soumission : 2 mars 2025.

Critères d'évaluation

- L'idée doit répondre au slogan : "10 ans 10 idées 100 possibilités de faire passer l'étincelle."
- Elle doit être innovante, surprenante et originale.
- Elle doit être orientée vers des solutions, tournée vers l'avenir, et réalisable.
- Dans sa mise en œuvre, l'idée doit réunir science, société et politique.

Éligibilité et sélection

- Toute personne est autorisée à participer, à l'exception des membres du jury et des évaluateur·rice·s de la présélection.
- Les auteur·rice·s des dix meilleures propositions seront invité·e·s à présenter leur idée lors de la finale du **3 mai 2025**. Les personnes qui ne pourront pas participer à la finale renonceront ainsi automatiquement à leurs droits aux prix en espèces et au prix spécial.
- Les prix en espèces et le prix spécial seront attribués séparément. Il est possible de concourir pour les deux types de récompenses.
- La présélection des finalistes ainsi que l'attribution du prix spécial seront réalisées par l'équipe de Reatch Policy. L'évaluation des idées finalistes sera menée par un jury, en collaboration avec le public, lors de la soirée de la finale, sur la base du pitch.
- La participation à la finale est conditionnée par la présence obligatoire à une formation au pitch, destinée aux auteur rice s des 10 idées sélectionnées. Cette formation se déroulera en avril 2025. Les sessions obligatoires de pitch-training sont programmées aux dates suivantes :
 - O Lundi 7 avril, de 18h30 à 20h00 : session collective en ligne.
 - O Coaching individuel de 30 minutes en ligne, à planifier entre les deux sessions selon la disponibilité de chaque participant·e.
 - O Samedi 26 avril, de 9h30 à environ 12h00 : session collective en présentiel à Berne.